



ÉTAT DES FINANCES DE LA PAROISSE EN 2020

MERCI DE VOTRE FIDELITE A SAINTE BERNADETTE

Présentant la publication des comptes de notre paroisse, je remercie le Conseil Pastoral aux Affaires Économiques pour son sérieux et sa rigueur dans la gestion mais aussi les responsables du comptage des quêtes, des dépôts en banque, de la comptabilité, du suivi des travaux, de l'entretien des locaux, les abeilles laborieuses...

La publication des comptes est aussi et surtout l'occasion de vous remercier toujours davantage. En effet, notre paroisse ne dispose, pour assurer sa mission, que de votre générosité : denier, quêtes, dons et offrandes. Votre participation régulière permet de vous accompagner dans les étapes de votre vie (baptême, mariage...), de vous soutenir dans l'épreuve (deuil, accidents de la vie ...) mais aussi de vous aider à grandir dans votre foi par la liturgie, la catéchèse, la formation.

Fidèle à son histoire et à sa vocation, notre paroisse a des projets ! Le Conseil Pastoral est en train de rédiger le plan pastoral pour les années 2021 – 2024. Il établira nos priorités pour les années à venir. De même, le projet de nouvelle maison paroissiale avance. Ces actions sont l'occasion de progresser dans la foi et de manifester la vitalité de notre communauté.

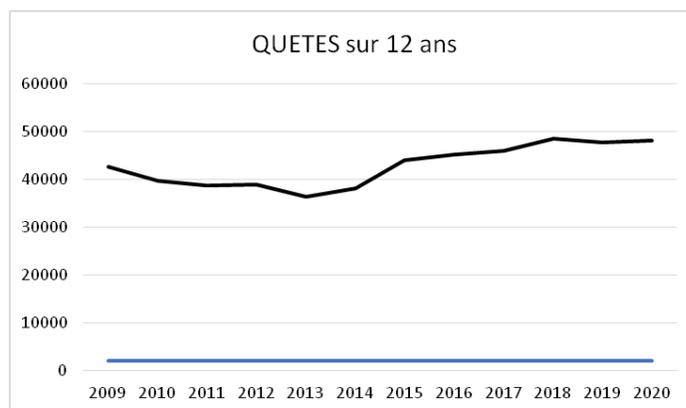
Votre générosité jamais démentie est le beau signe de votre attachement à notre paroisse et à l'Église. Cette générosité s'exprime aussi par tous les services rendus bénévolement et discrètement. Visibles ou dans l'ombre, les bénévoles contribuent quotidiennement et généreusement à la vie de la paroisse et au service de la pastorale. Leur temps ne se mesure pas en euros ! Qu'ils soient infiniment remerciés pour le temps passé au service de tous.

Ne relâchons pas nos efforts ! Je remercie chacun de vous, pour sa fidélité concrète, constante et pourquoi pas croissante envers notre paroisse !

Père Emmanuel GOUGAUD

I - OÙ VA L'ARGENT DONNÉ PAR LES PAROISSIENS A L'ÉGLISE :

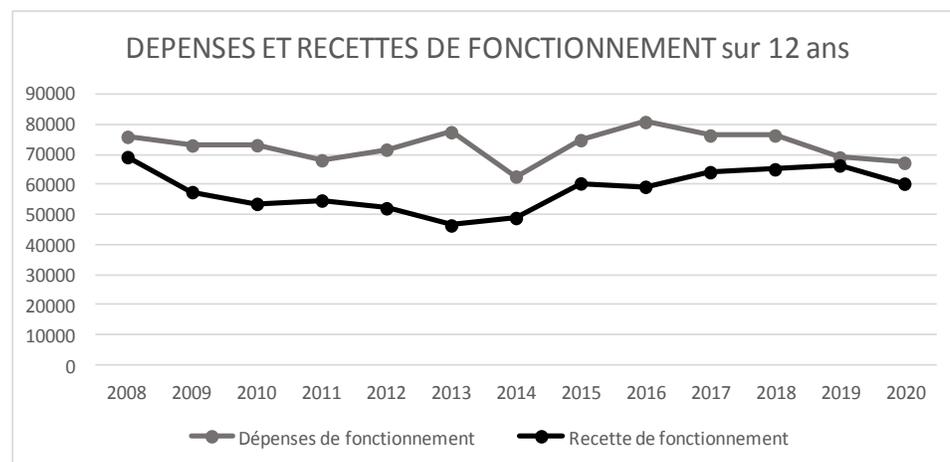
- **LE DENIER DE L'ÉGLISE :** Il est versé à l'évêché. Il permet d'assurer :
 - Les frais de fonctionnement des services centraux du diocèse,
 - Les traitements et les retraites des prêtres,
 - La formation des prêtres et séminaristes,
 - Les grands travaux d'entretien et de rénovation des églises à charge du diocèse (églises et lieux de culte construits après la nationalisation des biens du clergé en 1789 et 1905, ce qui est le cas de Sainte-Bernadette),
 - Une solidarité entre les paroisses via des subventions (ainsi Sainte-Bernadette bénéficie d'une subvention pour son fonctionnement).
- **LES CHANTIERS DU CARDINAL :** Regroupement des différents diocèses d'Ile de France.
 - Permet aux diocèses d'Ile de France de financer des travaux de construction ou rénovation.
- **LES SOUSCRIPTIONS :** Lancées avec l'accord de l'évêché, elles permettent de réaliser un projet spécifique au niveau de la paroisse. À Sainte-Bernadette, cela a permis d'assurer la mise en place des vitraux et la peinture de l'église.
- **LES QUÊTES DOMINICALES et les OFFRANDES (baptêmes, mariages et obsèques) :**
 - Elles permettent d'assurer le fonctionnement courant de la paroisse.
 - Elles sont souvent complétées par l'organisation de la kermesse paroissiale.
 - Les sommes collectées servent à régler chauffage, eau, téléphone, impôts locaux, salaire des laïcs, fournitures pour le culte (hosties, cierges, fleurs, aubes, chasubles), documentation, catéchèse, réception, entretien courant des locaux, etc...



II – LES FINANCES DE SAINTE-BERNADETTE EN 2020 :

Nos **dépenses courantes de fonctionnement** ont légèrement diminué du fait de cette année particulière et se situent à 67 000 €.

Nos **recettes de fonctionnement** ont elles aussi diminué et s'établissent à 60 000 € en raison d'une diminution des dons quoique les quêtes dominicales se soient bien maintenues grâce aux efforts de tous.



Le déficit a pu être comblé principalement grâce à la subvention de fonctionnement octroyée par le diocèse pour 2020.

La principale source de nos recettes de fonctionnement provient des quêtes dominicales.

Pour 2020 celle-ci ont atteint un montant de 48 147 €, montant légèrement supérieur à l'an dernier.

Nous espérons pouvoir, en 2021, atteindre l'équilibre de nos recettes et dépenses de fonctionnement.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour que notre paroisse puisse continuer à remplir sa mission avec des finances saines.

Les membres du CPAE se tiennent bien entendu à votre disposition.